



# au fil des mois

juillet- août- septembre- octobre 2014

Vive la rentrée!



*Le souvenir il y a 1 siècle  
il y a 70 ans...*



## SOMMAIRE

Edito  
Page 2

Vie Communale  
Page 3

Vie Scolaire  
Page 6

Vie Associative  
Page 8

Vie Locale  
Page 14

Annonces et brèves  
Page 22

Comme chaque année, l'été a été très festif sur notre belle commune. Pardons et autres fêtes ont accueilli un grand nombre d'habitues, qui se sont retrouvés, toujours avec le même plaisir, autour d'une table, d'un jeu de boules, formant une ronde dansante ou chantant sur les bancs d'une chapelle.

Pourtant, pour la première fois depuis plusieurs décennies, le pardon de Saint-Germain n'a pu régaler les fidèles convives de son délicieux « rost-er-forn », et à Saint-Zénon le traditionnel repas n'a pu être servi non plus depuis quelques années.

Pour quelle raison ? Eh bien, les bénévoles n'étaient pas au rendez-vous. Pourtant notre commune en est riche, de ces personnes si précieuses qui ne comptent pas leur temps et leur énergie. Mais les bénévoles sont parfois difficiles à trouver, car la tâche à accomplir est parfois ardue et demande beaucoup de disponibilité. La lassitude et l'âge font le reste.

Et pourtant, sans eux rien ne serait possible. Leur investissement fait de chaque événement une manifestation humaine où chacun se met au service de l'autre dans un esprit de solidarité. Chacun d'entre eux s'attachant à des valeurs de service au public, de partage de ses compétences et de son temps, faisant la part belle à la convivialité et à la fraternité.

Qui n'a jamais reconnu, derrière une galétière, sa tante ou sa grand-mère, les joues rosies par la chaleur, les manches relevées, fière d'être à son poste depuis toujours. Les bénévoles, ces fourmis qui zigzaguent d'une table à l'autre, qui vendent les tickets, qui servent les boissons, qui montent les chapiteaux, qui installent les lumières... Car les occupations sont nombreuses et variées.

A plus grande échelle, prenons le Festival Inter-celtique de Lorient. Inauguré en 1971, s'il perdure c'est grâce aux bénévoles, plus de 1 200 actuellement, qui s'activent dans toute la ville pour prendre part à cette aventure humaine unique. Ils forment l'ossature même de toute l'organisation. Ils sont l'âme du Festival.

Vous connaissez tous également le Festival des Vieilles Charrues à Carhaix. Plus de vingt années de concerts à son actif. Là-bas ce sont plus de 6 000 bénévoles qui s'impliquent pour accueillir dans les meilleures conditions les festivaliers, mais aussi les innombrables chanteurs et musiciens qui viennent du monde entier enchanter le public. Encore plus près de nous, la Fête de l'Andouille de Guémené/Scorff, cette fête gastronomique qu'on ne présente plus. Plus de 300 bénévoles lui permettent d'exister depuis 23 ans. Plus de 4 000 repas ont été servis lors de la dernière édition qui a eu lieu le 24 août.

J'aurais bien d'autres exemples à citer. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que bien des événements n'auraient jamais vu le jour et n'existeraient plus sans ces personnes de cœur qui donnent sans compter, qui n'attendent rien en retour, simplement heureux d'avoir contribué à réunir leurs semblables et de les avoir aidés à partager des moments inoubliables.

**« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.**

**Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre,  
percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.**

**Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.**

**Le bénévolat, c'est un cheminement personnel, c'est une fenêtre ouverte sur le monde.**

**Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix**

**L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société  
qui s'individualise de plus en plus? »**

**D. T.**

*Pour connaître les différents membres des commissions, y compris les bénévoles, vous pouvez consulter le site [www.seglien.fr](http://www.seglien.fr) « rubrique commissions »*

## RÉUNION DE PRÉSENTATION DE LA PRÉ-ÉTUDE AMÉNAGEMENT FONCIER

Jeudi 18 septembre, à la demande du maire M. Laurent GANIVET, le conseil municipal de Séglien était convié à une réunion présentant les résultats de la pré-étude sur l'aménagement foncier de la commune. En plus du conseil municipal étaient présents :

- M. Claude DANIEL, ingénieur au Conseil Général, chef du service « aménagement foncier »
- M. Loïc SPEGAGNE, inspecteur des finances publiques et chef du service cadastre de Pontivy
- M. Jean-Marc NICOLAS et M. Joël LE COQ du cabinet NICOLAS, associés géomètres-experts à Pontivy
- M. ROBIN et sa collaboratrice du cabinet LEBIHAN ingénierie de Larmor Plage, ayant en charge la partie environnement du projet.

La séance a débuté par la présentation du diagnostic réalisé par la pré-étude du projet :

- Inventaires des cours d'eau, zones humides, inventaire du bocage, haies... Etc.

Il a également été indiqué que les buts principaux de l'aménagement foncier consistaient à :

- Identifier et préserver les milieux naturels sensibles
- Préserver et mettre en valeur la vallée de la Sarre
- Rétablir une trame bocagère homogène en particulier dans les secteurs agricoles et à forte pente pour réduire les problèmes d'érosion
- Favoriser la densité des milieux naturels
- Tenir compte du patrimoine culturel

Il a été rappelé que Séglien est situé sur les bassins versants du Blavet (3/4 de la surface de la commune) et du Scorff. À ce titre la commune est liée aux conventions du SAGE Blavet (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Le SAGE du Scorff est en cours d'élaboration. Le but étant aussi de préserver la qualité des eaux, un périmètre de protection concernant le captage de Ker-Anna est également en cours d'élaboration. Le territoire de la commune n'a pas de site Natura 2000. La cartographie fait apparaître plus de 620 Ha de zones humides et des pentes de 5 % et plus sur la quasi-totalité du territoire.

- Recensement des voies communales, des chemins d'exploitation et de randonnée.

Les autres objectifs d'un aménagement foncier sont :

- Améliorer les conditions d'exploitation
- Faciliter l'accès à toutes les parcelles
- Limiter le morcellement des parcelles

Pour information la pré-étude recense 69 km de voies communales, 18,6 km de départementales, 23,9 km de chemins de randonnée. La commune est propriétaire de 69 Ha. 47 exploitations agricoles sont recensées (2010) dont 42 ont leur siège à Séglien.

Pour mener à bien l'étude définitive du projet une commission communale d'aménagement foncier sera nommée. Elle sera pilote de l'opération, proposera les règles d'exécution et le périmètre retenu. À ce sujet il est préconisé d'y inclure le bourg afin d'avoir un nouveau plan cadastral pour l'ensemble du territoire. Enfin elle aura en charge de valider (ou non) l'étude.

À noter; le conseil municipal reste le seul décisionnaire en matière de travaux de voirie (chemins à créer, à démolir, à réfectionner).

Les services de l'état prescriront l'enquête publique et donneront leur accord sur les propositions d'échange de terrains.

Lors de cette opération, toutes les parcelles seront bornées, les sections cadastrales changeront. À l'issue, chaque propriétaire recevra un procès verbal d'aménagement foncier valant titre de propriété. Le plan d'aménagement foncier a une valeur juridique contrairement au plan cadastral.

La durée de l'étude est de 4 ans, 2 ans d'enquête.

Le coût de l'étude restant à la charge de la commune, est évaluée à 230 000 Euros/HT avec un échelonnement de 45 000 Euros HT/an. Le coût des travaux est évalué à 236 350 Euros/HT à la charge de la commune; cela comprend les travaux bi-couches, travaux de nettoyage, empierrement des chemins existants, travaux de chemins à remettre en culture, divers . . .

M. SPEGAGNE responsable du cadastre Pontivy sera présent aux commissions. La création de nouvelles parcelles génèrera des bases nouvelles de taxes foncières. La situation avant le remembrement sera prise en compte pour la valeur des terres (classement).



Photo Pontivy journal

## Location de la salle polyvalente de Séglien

Jeudi 25 septembre 2014, sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé d'appliquer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les dispositions suivantes :

- Augmentation sensible des tarifs de location aux personnes extérieures à Séglien. (cf tableau)
- Versement d'arrhes à la réservation, à hauteur de 30 % du prix de la location.
- L'annulation d'une réservation se fera au plus tard 2 mois avant la date. (Sauf cas de force majeure)
- Le solde sera réglé à la remise des clefs.

Il a été également décidé d'accorder la gratuité d'une journée, par an, dès la deuxième location, au profit des associations de Séglien.

### Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015

	ETE			HIVER		
	½ journée	1 JOUR	2 JOURS	½ journée	1 JOUR	2 JOURS
Ségliennais	155 €	205 €	282 €	175 €	245 €	362 €
Extérieurs	230 €	290 €	370 €	260 €	340 €	460 €

## Un arbre, un enfant

L'équipe municipale est actuellement à la recherche d'un nouveau site pour la plantation des arbres de naissances. Les familles concernées par cet évènement recevront une information ultérieurement.



# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## Le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas

Le repas des aînés a eu lieu le 5 octobre à la salle polyvalente. 87 personnes avaient répondu à l'invitation du CCAS. Le repas préparé par l'équipe de l'Atelier Bistrot (Langoëlan) a été très apprécié.

Les personnes qui le souhaitaient ont pu se rendre à l'issue du repas, à l'église de Séglien, pour y écouter les chants des chorales « Allah », « la Clef des Chants » et « Folie-douce ». Ce spectacle de chant choral était organisé en partenariat avec l'association MCC (Musique à Corps et à chœurs), au profit des Restos du Cœur.



Photo Michèle Thual

## Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte



**Présence Verte** est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, **1<sup>er</sup> réseau de téléassistance** en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

**Présence Verte Pays d'Ouest**, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif mensuel **tout compris et sans contrainte** :

- ✓ Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, **suivi et maintenance technique inclus et accès au service de convivialité Isabelle**,
- ✓ **Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum**

## Nouveautés

Un matériel adapté à vos besoins pour vous sécuriser :

- Le **Détecteur de fumée** (obligatoire en 2015)

Connecté par radio à la téléassistance Présence Verte : avantage de l'alarme et l'alerte à notre centrale d'écoute (puis rappel, réseaux, secours...). Ce système protège également votre habitation en cas d'absence.

- Le **Bracelet détecteur de chutes** :

Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement **en cas de chute brutale**.

Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance, le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.

- Le **Coffre à Clés** :

Il facilite l'accès des intervenants à domicile (famille, aides soignants, infirmiers...) en sécurisant les clés (code à 4 chiffres modifiable).

**Avantage pour les abonnés Présence Verte :**

Lors d'une alarme, le code du coffre est communiqué à notre centrale d'écoute, aux réseaux de solidarité et, si besoin, aux services d'urgence (pompiers, SAMU).

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : **soit 24.50€ au lieu de 49 €**.

Pour tout renseignement et une **démonstration gratuite**. Contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au **02.97.46.51.23** ou par mail sur **paysdouest@presenceverte.fr**

# Vie scolaire

[arcencielseglen.toutemonecole.com](http://arcencielseglen.toutemonecole.com)



CLASSE DE LISE CP CE1



CLASSE D'HELEN CE2 CM1 CM2



CLASSE DE MARIEKE MATERNELLE



TAP : rallye citoyen CE2, CM1 et CM2



TAP : Petite et Moyenne sections

➤ Une cinquantaine d'élèves a fait sa rentrée.

- Marieke Leverrier est la directrice de l'école. Elle est aussi la maîtresse de la classe maternelle.
- Lise Serrain enseigne aux élèves de CP et CE1.
- Helen Tuarze enseigne en CE2, CM1 et CM2.
- Valérie Talhouët (ATSEM) l'aide au quotidien dans la classe.
- Le service de cantine est assuré par Valérie Talhouët et Isabelle Le Pallemec. Cette dernière s'occupe également de la garderie.
- Graziella Portebœuf, employée de vie scolaire (EVS) aide au bon fonctionnement administratif et pédagogique de l'école.

## Les projets :

- Intervenants en musique (DUMISTES) : réseau d'écoles + Pontivy communauté, prochainement :
  - Grande section, CP et CE1 : intervention en musique (découverte d'instruments, travail sur les créations musicales)
  - CE2, CM1 et CM2 : intervention chorale
- Art dans les chapelles :
  - Maternelle : visite chapelle du Moustoir à Malguénac (23/09/14)
  - Du CP au CM2 : visite des chapelles de Malguénac et de Silfiac (25/09/14)
- Ces visites seront prolongées par des animations dans les classes (projet art).
  - CP et CE1 : terrarium (+ atelier en classe avec intervenant de l'insectarium) (9/10/14)
  - Projet réseau (toutes les classes) : « Les Incorruptibles » participation à un prix littéraire.

Marieke Leverrier  
Ecole publique Arc-en-ciel Séglen

## TAP

Cette rentrée de septembre 2014 a été marquée par la mise en application des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi, les journées de classe ont été raccourcies afin de concentrer les apprentissages sur cinq matinées et d'offrir aux enfants des séances de découverte sportive et culturelle., appelées « TAP » : Temps d'Activités Périscolaires.

Les trois municipalités du réseau d'écoles (Séglien, Saint-Aignan, Silfiac) ont réalisé le recrutement d'une coordinatrice/animatrice : il s'agit de Marie-Christine ROUÉ. Dotée d'une expérience d'animatrice, de directrice de centre de loisirs, d'enseignante et de directrice d'école, Marie-Christine planifie l'ensemble des activités sur les trois communes et assure l'animation auprès d'un groupe, lors de chaque créneau horaire de TAP.

Puis, Alexandre GUILLOUX a été recruté sous contrat « emploi d'avenir » pour intervenir sur les trois communes. Alexandre est animateur (BAFA) et spécialisé dans le domaine de l'environnement (études supérieures dans ce domaine).

Yohann TRAVERT, éducateur sportif doté d'une solide expérience auprès des enfants, interviendra tout au long de l'année pendant les TAP. Dans le courant de l'année scolaire, d'autres animateurs proposeront des séances TAP aux écoliers de Séglien, dans les domaines suivants : éco-citoyenneté, magie, théâtre.....

Enfin, la mise en place de la nouvelle organisation s'est également appuyée sur les « personnes-ressources » de l'école, à savoir Valérie

TALHOUËT et Isabelle LE PALLEMEC qui participent à l'encadrement des enfants lors des TAP. Valérie propose des activités aux plus jeunes (Petite et Moyenne sections), tandis qu'Isabelle participe à l'encadrement des élèves plus âgés.

La répartition des animations sur l'intégralité de l'année scolaire est d'ores et déjà finalisée.

Pour la première période (de septembre à la Toussaint), les enfants ont bénéficié de séances TAP dans différents domaines :

- Jeux collectifs, jeux d'extérieur avec Marie-Christine ROUÉ et Isabelle LE PALLEMEC
- Rallye (défis, recherche d'indices en équipes) pour les enfants du CE2 au CM2 avec Marie-Christine ROUÉ et Maud BEIGNIC (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé : IREPS)
- Ateliers de manipulation pour les Petits et Moyens avec Valérie TALHOUËT
- Découverte de la faune et de la flore avec Alexandre GUILLOUX et Isabelle LE PALLEMEC
- Activités sportives avec Yohann TRAVERT
- Activités musicales avec Joëva RICHARD (licenciée de musicologie et diplômée du Conservatoire).

Les enfants semblent apprécier ces temps qui leur permettent de vivre des situations différentes de celles vécues en classe, et tout à fait complémentaires, en bien des points.

Caroline Le Morzadec

**Une plaquette sur les TAP est disponible en mairie**



### Les élus du réseau d'école et la coordinatrice :

de gauche à droite, Murielle Kerdreux, Michaël Monpas - adjoints aux affaires scolaires de Silfiac, Laurent Ganivet - Maire de Séglien, Serge Moëlo - Maire de Silfiac, Caroline Le Morzadec - Adjointe aux affaires scolaires de Séglien, Stéphane Le Coz - Maire de Saint-Aignan, Marie Christine Roué - coordinatrice des Temps d'Activités Périscolaires

## Arz Pobl 2014 à Séglien



Organisé depuis 2010 à Pontivy le festival Arz Pobl a pour but de faire connaître les cultures traditionnelles des pays d'Europe. À cette occasion le vendredi 11 Juillet la municipalité de Séglien a accueilli sur la place de l'église un groupe de danseurs Finlandais, invité de ce festival.

Après un discours de bienvenue, des échanges de cadeaux et une démonstration de danses, cette réception s'est clôturée par un verre de l'amitié.



## PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Plusieurs temps forts pour l'association cet été.

Tout d'abord, la soirée crêpe du 11 Juillet, au programme du festival « ARZ POBL 2014 », avec l'accueil à cette occasion d'un groupe de danseurs Finlandais à Séglien. Plus de 200 personnes étaient présentes à la salle polyvalente (photo Michèle Thual). Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leurs temps pour la réussite de cette soirée.

Ensuite, nous avons participé à différents pardons de notre région en costume traditionnel Pourlet : Séglien, Kernascléden, Ploërdut (Crénénan) et Guémené.

D'autres projets sont en cours et seront développés lors de l'assemblée générale :

**MARDI 18 NOVEMBRE à 20h30**

La présidente Fabienne le Baron



Pardon de notre Dame de Crénéan



# Amicale Laïque

## La kermesse du 13 juin



### **Défilé costumé dans le bourg à l'occasion de la kermesse**

Pour ce début d'année scolaire, au programme, est prévu tout d'abord un repas Bourguignon/soirée Disco qui aura lieu le samedi 18 octobre prochain ; le repas sera servi dès 19h à la salle polyvalente. Nous espérons vous y voir nombreux ! Ensuite, une cohorte d'enfants déguisés en petits monstres viendront sonner chez tous les habitants du bourg pour réclamer des bonbons ou leur jeter un sort, lors de la soirée d'Halloween, le vendredi 31 octobre prochain. Pour les accueillir lors de leur passage chez vous, pensez dès à présent à vous approvisionner en sucreries !

Si le bureau est essentiellement composé de parents d'élèves, nous rappelons que l'Amicale, ça peut aussi être vous ! En effet, l'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Son rôle est de récolter des fonds dans le but de financer les sorties ou activités pédagogiques des enfants de l'école Arc-en-ciel, ainsi que des animations pour tous les enfants de Séglien. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

**"Pour vos événements festifs, possibilité de louer auprès de l'Amicale Laïque, le chapiteau à 100 euros ou le demi-chapiteau à 50 euros"**

Le bureau de l'Amicale Laïque

## « E-S Séglien »

Le bureau du club a décidé de repartir en D3 au même niveau que l'an dernier avec une seule équipe d'une vingtaine de joueurs .

La saison a débuté par un match de coupe de Bretagne contre GUISCRIF D2 qui a dû se démener devant des ségliennais volontaires et solidaires (défaite 4 à 2 )

Nous revenons de Moustoir Remungol avec une victoire : 2 buts à 1 pour démarrer le championnat.

Le 8 novembre nous organisons un repas : omelette/ frites suivi d'une soirée disco à la salle polyvalente .



L'équipe de foot et son président

Serge SYLVESTRE

# Comité des fêtes

## KREIZ BREIZH ELITES

Le 04.08.14 sur la dernière étape du KBE, nous avons répondu à l'invitation du Président Alain Baniel. Nous avons été très bien accueillis, bien entourés, bien promenés, et bien guidés tout l'après-midi par notre chauffeur très sympa. Merci à M. Baniel et à la mairie de Séglien pour cette agréable journée.

Thierry Sylvestre



Le parrain de l'épreuve JOOP ZOETEMELK et les invités de Séglien



Invités Séglien, les Miss et les chauffeurs

## FÊTES LOCALES



Les fêtes locales ont eu lieu les 9 et 10 août. Organisées par le Comité des fêtes, elles ont débuté par les concours de palets et de boules le samedi, dans une ambiance festive et une chaleur agréable. Le dimanche, la fête s'est poursuivie avec la course cycliste à laquelle 154 coureurs ont participé. Casse-croûtes et boissons étaient servis par les bénévoles toujours aussi enthousiastes ! Rendez-vous l'année prochaine !



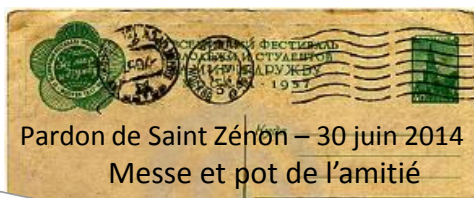
Photos Quest France



**Classement.** 1. Frédéric Tronet (UC Briochine) les 89,6 km en 2 h 14 mn ; 2. N. Gaude (CC du Blavet) ; 3. F. Bonnamour (Lannion Cyclisme) ; 4. R. Le Gurudec (US Saint-Herblain) ; 5. D. Jelfs (Hennebont Cyclisme) ; 6. R. Thilloz (VC Scaërois) ; 7. G. Raud (ACP Baud) ; 8. F. Giguelay (EC Quevenoise) ; 9. C. Guhur (ACP Baud) ; 10. G. Courtet (EC Quevenoise) ; 11. C. Capin (Leucémie) ; 12. A. Kernes (VC Scaërois) ; 13. G. Peyencet (CC Périgueux) ; 14. F. Thilloz (VC Scaërois) ; 15. B. Person (VC Scaërois).

# Les pardons

## Cartes postales de nos pardons



Photos Ouest France

## Club des loisirs

Les activités reprennent après la pause de l'été. Les jeux de cartes, toujours les 1ers mercredis de chaque mois. Ces jeux se dérouleront dorénavant à la salle multifonction, plus bas que la poste.

La sortie du 26 juin s'était très bien passée avec la visite d'une partie du château et du parc de Trévarez, ainsi que la croisière sur l'Aulne.

Le mercredi 24 septembre le club organise un goûter à la salle polyvalente.

Le 12 octobre nous organisons notre dernier Fest-Dé de l'année animé par Martial Le Cunff.

Le 17 octobre une partie des adhérents ira à Camors au repas dansant inter-clubs.

Le 19 novembre il y aura un repas à la salle polyvalente.

Marie Christien



## U.N.C / A.F.N

La cérémonie du 11 novembre aura lieu devant le monument aux morts. À cette occasion, nous invitons les personnes intéressées par la guerre de 14-18, à se joindre à nous pour rendre hommage aux valeureux soldats ségliennais (nos pères, nos grands-pères) morts pour la France. Leurs noms apparaissent sur le monument aux morts de Séglien. Il y en a 94, c'est impressionnant et bien triste.

Gaston Le Fur, président de l'UNC.

### Exposition sur la première guerre mondiale

Nous sommes très heureux de réaliser que vous êtes nombreux à vous intéresser à cette période de notre histoire et grâce à vous nous avons commencé à récolter des documents très intéressants. Merci beaucoup à celles et ceux qui nous ont déjà présenté des photos, des lettres, des témoignages de soldats de Séglien partis sur les différentes batailles en Europe.

Notre travail de collectage sur les poilus de Séglien et du pays Pourlet continue, nous sommes également à la recherche de témoignages, photos, documents pouvant illustrer la vie des habitants de Séglien pendant la guerre.



Photo Michel Le Guennic

Si vous voulez nous présenter des documents contactez la Mairie, Hervé Le Gall ([hargall@hotmail.com](mailto:hargall@hotmail.com)) ou Fabienne Le Baron ([lebaron.fabienne@orange.fr](mailto:lebaron.fabienne@orange.fr))

### LA CITERNE : Association de solidarité locale et internationale du Pays de Pontivy

( Contact : [mickael.jaunay@sfr.fr](mailto:mickael.jaunay@sfr.fr) )



Les enfants de notre partenaire au Brésil, Lucinete Dias Nobre, montrant la citerne de 18000 litres, vide, pour cause de sécheresse.

**Du centre-Bretagne au Nordeste brésilien :  
Sécheresses et dérèglements climatiques à  
l'échelle de la planète**

La nouvelle association « La Citerne » achève actuellement sa construction (statuts, bureau...)  
Elle découle de l'Association de Solidarité Internationale de la Baie.

Cette dernière organise son neuvième repas solidaire à Silfiac, le 23 novembre, en partenariat avec CCFD Terre solidaire. Un repas brésilien y sera servi. Les convives pourront ensuite écouter les interventions de Luc Morvan (Président de l'Association de Solidarité Internationale de la Baie), de CCFD Terre solidaire) avec un témoignage de Marie Thérèse Le BELLER sur les actions du CCFD en Morbihan et les témoignages de jeunes installés sur Cléguérec, Guern, Silfiac et Lanvaudan. Ces derniers vont présenter leur exploitation : une autre forme d'agriculture qui mérite d'être connue et encouragée.

Nos partenaires du Nordeste Brésilien qui reçoivent le produit du repas solidaire, sont des jeunes de 25 à 45 ans. Nous souhaitons tous que cette génération soit mieux représentée auprès des aînés.

L'an prochain, ce sera l'association « La citerne » (en cours de création) qui prendra le relais de l'Association de Solidarité Internationale de la Baie.

Marie-Thérèse, Mickaël, Edouard.

*NB : le 23 novembre, ce sera aussi le pot de départ d'Edouard Morvan, engagé dans l'association depuis 1994. Même s'il quitte le bureau pour prendre un repos bien mérité et pour laisser la place aux plus jeunes, il ne manquera pas d'être un partenaire actif de l'association car la motivation et la générosité ne prennent jamais de retraite !*

## LES ASSOCIATIONS DE SÉGLIEN

Tableau mis à jour le 22/09/2014

Nom de l'association	Président(e)	Contacts
Club des loisirs	Marie CHRISTIEN	Pourvelin - 56160 Séglien 02.97.28.00.91 - <a href="mailto:marie.christien@orange.fr">marie.christien@orange.fr</a>
Amicale Laïque	Vanessa LE PUIL	2 rue des Rosiers - 56160 Séglien 02.97.28.02.33 - <a href="mailto:vanessa.le-yaouanq0485@orange.fr">vanessa.le-yaouanq0485@orange.fr</a>
Comité des fêtes	Thierry SYLVESTRE	rue Yves Le Calvé - 56160 Séglien 02.97.28.01.38 - <a href="mailto:jojogilberte@orange.fr">jojogilberte@orange.fr</a>
Entente Sportive ES Séglien (foot)	Serge SYLVESTRE	rue Yves Le Calvé - 56160 Séglien 02.97.28.01.38
Diane ségliennaise	Jean LE PUIL	Mézergolen - 56160 Séglien 02.97.28.02.70
Comité Paroissial	Marie-Thérèse GREVES	« TIER BARREZ » rue Yves Le Calvé 56160 Séglien 02.97.28.00.14
Les Amis de l'Oratoire	Antoine GREVES	16 rue du Clandy - 56160 Séglien 02.97.28.00.28
Comité de Locmaria	Jacky ROUZO	Kernigel - 56160 Séglien 02.97.27.64.52
Comité de Saint-Germain	Mickaël BROUSSOT	Stanguen - 56160 Séglien 02.97.51.26.49
Comité de Saint-Jean	Philippe LE STRAT	Guergomel - 56160 Séglien 02.97.28.03.41
Plijadur ba'r vro Pourlet	Fabienne LE BARON	Coët en Fao - 56160 Séglien 02.97.28.03.82 <a href="mailto:lebaron.fabienne@orange.fr">lebaron.fabienne@orange.fr</a> <a href="mailto:plijadurbarvropourlet@laposte.net">plijadurbarvropourlet@laposte.net</a>
Les Anciens Combattants UNC	Gaston LE FUR	19 rue Yves Le Calvé - 56160 Séglien 02.97.28.00.89
Culture et Loisirs	Nadine DANIEL	Coët Roch - 56480 Silfiac 02.97.27.61.93

Consultable sur le site [www.seglie.fr](http://www.seglie.fr) rubrique « vie associative »

## Fête de la musique



Photo Ouest France

La fête de la musique du 20 juin 2014, relancée conjointement par la Mairie et le Comité des fêtes a été un succès inespéré compte tenu du match France/ Suisse, surprise agréable et avec le beau temps.

Thierry Sylvestre

## Fête des voisins

Le 21 juin 2014, les voisins du quartier de Saint-Jean se sont retrouvés pour un repas et des parties de boules sous un soleil radieux.



Le 20 juillet, s'est déroulée dans la bonne humeur la première fête des voisins de Pourvelin. Toutes générations confondues, l'ensemble des habitants a répondu présent à l'appel du barbecue et de la convivialité.

## Rando BREIZH bocage

Le lundi 28 juillet, Pontivy Communauté proposait une balade commentée et animée par Aziliz Orvoine et Caroline Bellec. Cette dernière a présenté la récente haie bocagère, aménagée par ses soins, à Kergohan. En effet, cette randonnée pédestre, organisée dans le cadre du programme « Breizh Bocage » fut aussi l'occasion de présenter l'engagement de Pontivy Communauté dans la création de haies, tout en faisant découvrir aux participants les différentes espèces d'arbres et les moyens de les reconnaître.



Les participants ont collecté des feuilles afin de reconnaître et de mémoriser le nom des arbres.

## Rando Pourleth

Le 7 août dernier la rando Pourleth a rassemblé 137 randonneurs à Séglien. C'est un record !

Gaston LE FUR et Christophe LE GALL les ont guidés sur un circuit de 10 kms passant par Treuzar, Pont Samouel, Mangoirec et Locmaria.

Les promeneurs ont ainsi pu apprécier les paysages et le patrimoine architectural de notre commune.

En fin de parcours, les participants se sont retrouvés sur la place de l'église pour le traditionnel pot de l'amitié.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition.



Eliane Le Morzadec

Photo François Marié

## Rendez vous de la classe 4



*De gauche à droite et de bas en haut:*

*1er rang: Marion Quidelleur, Sabrina Dacquay, Emeline Chabin, Mathilde Quinio et Antonin (6mois), Klervie Guillemot, Mickael Broussot, Dominique Le Fur, Youna Le Cunff, Noémie Dacquay, Olivier Broussot, Sébastien Hémonic (Accordéoniste).*

*2ème rang: Noëlla Le Boulch, Joseph Le Meur, Denise Le Guicher, René Le Clavé, Joseph Perron, Mélinda Broussot et Théo (2 mois), Odile Poulizac, Thérèse Hélias, Cédric Moréac, Eléonore Perrot (100 ans), Louisette Mérien, Jean-Marc Le Strat, Martine Le Bail, Ghislaine Dacquay, Françoise Roperch, Marie-Claude Rouzo, Nicole Le Barzic, Chantal Guezel.*

*3ème rang: François Marié, Sébastien Dacquay, Renan Roué, Jean-Luc Le Seyec, Ismaël Kerambrun, Nathalie Christien, Jean Boudier, Colette Boudier, Gilberte Allot, Daniel Darcel, Marie-Hélène L'Hostis.*

Photo François Marié

« Il y avait un siècle entre les deux plus jeunes Théo Broussot (2 mois), Anthonin Quinio (6 mois) et Eléonore Perrot (100 ans). Après avoir déposé la gerbe de fleurs au monument aux morts, les représentants de la classe 4 se sont retrouvés à la salle polyvalente pour immortaliser les retrouvailles. Les convives se sont mis à table pour déguster le repas préparé par les « Globes traiteurs » de Pontivy. La journée a été une vraie réussite. »

*(Texte du Pontivy journal)*

## Remise des prix « jeunes agriculteurs »

En complément des aides publiques existantes, Pontivy Communauté a instauré depuis 2006 un dispositif spécifique sur le territoire, permettant :

- d'alléger le poids de la reprise d'une exploitation
- d'aider l'installation d'agriculteurs (trices).

Ainsi, le jeudi 26 juin 2014, au siège de Pontivy Communauté, Mme Sandrine PERIO, exploitante agricole à Restéhierven en Séglien, s'est vu remettre un chèque d'aide à l'installation d'un montant de 5000 €.

Dans un contexte où le nombre d'installations d'exploitants est en constante diminution, il apparaît essentiel de soutenir l'agriculture.



Ainsi, nous adressons à Sandrine nos sincères félicitations pour son installation ainsi que nos plus vifs encouragements.

## Le comice agricole



Le 28 juin, le comice agricole cantonal a eu lieu à Silfiac. Le concours de bovins et l'« Intercantonal du cheval breton », ainsi que les repas, expositions et démonstrations ont attiré le public.

Comme tous les ans, les éleveurs séglienais y étaient bien représentés et s'y sont illustrés ! Voici le classement dans la catégorie des bovins :

**Vaches prim'holstein** : 2e section, Delta-Joy, à l'EARL de La Rose (Silfiac) ; **3e section, Bella, SCEA des Acacias (Séglien)** ; **4e section, Dameristar, GAEC de Saint-Zénon (Séglien)** ; **5e section, Énergie, au même** ; **6e section, Guyane, EARL de Bretier (Séglien)** ; **7e section, Gabelle, à EARL Le Ruyet (Cléguérec)** ; **Gypgna, GAEC de Saint-Zénon (Séglien).**

**Prix de championnat. Adultes : Dameristar. Meilleure mamelle, jeune : Gypgna ; adulte : Écluse, EARL de Quénécalec (Séglien).**

**Grande championne : Guyane EARL de Bretier (Séglien)**

**Vaches pie-rouge des plaines** : 1re section, Dora, GAEC de Botmars (Cléguérec) ; 2e section, Gabardine, à Rémy Lorans (Cléguérec). **Championne : Dora. Challenge taux protéique, prim'holstein : Baronne, EARL des Acacias ; pie-rouge : Oasis, GAEC de Botmars.** » (Palmarès extrait du Télégramme)

**Félicitations aux éleveurs de bovins de Séglien !**

**Rappelons qu'en 2015, c'est à Séglien que se déroulera le comice cantonal : réservez votre 4 juillet !**



# Fête de l'andouille de Guémené/Scorff



Gaston LE FUR – le sculpteur et son œuvre

Les Ségliennais s'illustrent à la traditionnelle fête de l'andouille de Guémené-sur-Scorff.



Les petits danseurs costumés de Plijadur ba'r vro Pourlet ( Séglien )

## Nouveau à Séglien !

### Le « REPÈRE » Mini golf – jeux - VTT

L'inauguration a eu lieu le 30 juillet 2014.  
Franck et Massira Pierson vous y accueillent et vous proposent :

#### ➤ Des animations

Le site est ouvert d'avril à fin septembre de 10h00 à 19h00 :

- tous les jours pendant les vacances scolaires (sauf le lundi) ainsi que les mois de juillet et août.
- uniquement le week-end hors vacances scolaires

#### ➤ Des pizzas

Toute l'année, du vendredi soir au dimanche soir de 19h00 à 21h00

#### ➤ Une nouveauté

Possibilité de réserver (le vendredi et le samedi soir) pour le dimanche midi en contactant le : **02 97 08 02 01** ou le **06 86 72 26 76**.

Adresse : route de Guémené, la Sarre



### Atelier peinture Marie Audran

Cours de dessin et peinture pour adultes, débutants et faux débutants

Maximum six élèves

Horaires actuels du mercredi : 15h-17h et 18h-20h

Renseignements au **02.97.28.07.27**



## Le siècle de Madame PERROT



Éléonore Léontine Marie LE LIBOUX est née le 12 juillet 1914 au village de Mangoérec (orthographe figurant sur l'extrait d'acte de naissance) sur la commune de Séglien, où ses parents sont agriculteurs. Comme beaucoup à cette époque, elle émigre très jeune à Paris.

C'est d'ailleurs à la mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qu'elle épouse M. Jean PERROT le 22 décembre 1934 avec qui elle aura un fils.

Aujourd'hui, Eléonore a une petite fille et des arrière-petits-enfants. Après une carrière commerciale à Paris, la retraite venue, elle retrouve la maison familiale de Mangoérec puis, la maison d'accueil spécialisée de Guémené-sur-Scorff.

Le mardi 15 juillet, en fin d'après-midi, le maire Laurent GANIVET, ses adjoints, les membres du CCAS de Séglien ainsi que le personnel de la M.A.S. de Guémené sur Scorff ont fêté les 100 ans d'Eléonore.

## Le Service d'Aide à Domicile Intercommunal du canton de Cléguérec (SADI)

Neuf auxiliaires de vie, vingt aides à domicile et trois assistants de vie aux familles, à votre service, pour :

- **L'entretien de votre logement**
- **L'aide aux courses, aux déplacements, aux repas, à la toilette, au lever et au coucher.**

### Un service qui s'adresse :

- aux personnes âgées
- aux personnes en retour d'hospitalisation
- aux personnes en situation de handicap
- aux personnes vulnérables

### Une prise en charge possible des prestations par :

- votre mutuelle
- votre caisse de retraite
- Le Conseil Général du Morbihan (APA, Aide sociale)

### Des interventions 7 jours sur 7 (même les jours fériés)

- Une déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 50% selon vos ressources.

### CONTACT : 02.97.39.08.41

[sadi.cleguerec@orange.fr](mailto:sadi.cleguerec@orange.fr)

Du lundi au vendredi :

**de 9h à 13h et de 14h à 17h**

28 place Pobéguin 56480 CLEGUEREC  
(derrière l'église)

## *La vie dans un village de Séglien pendant la seconde guerre mondiale*

En ce 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie, je souhaitais vous faire partager quelques anecdotes relatives à cette période sur la commune de Séglien. Ayant grandi au village de Coët Rivalain dans les années 1960-70, j'ai été bercé d'histoires diverses racontées par mes parents (Thérèse et Abel Le Morzadec), mon grand-père (Alain Le Morzadec) et des voisins, concernant la vie quotidienne locale en ce printemps 1944.



C'est en octobre 1942 que les allemands passèrent pour la première fois au village de Coët Rivalain. Ce jour-là, mon père et mon grand-père quittaient le village pour aller travailler au champ nommé « Mané Gwiherm », lorsqu'ils entendirent un bruit de moto. Surgit en face d'eux un sidecar allemand, en direction du village dans le chemin liant la route de Loucouviern au moulin de Tescat. Le passager fit un geste du bras leur intimant de ranger le cheval attelé à la charrette. A leur retour au village, ils furent informés que la mission était de récupérer Louis Fourdau, prisonnier et évadé d'Allemagne. Madame Le Helay, institutrice, ayant deviné l'intention des militaires de se rendre à Coët Rivalain, décida d'avertir Lucie Blanchard. Celle-ci prit son vélo, utilisa un chemin plus direct et réussit à prévenir Louis de l'arrivée imminente des allemands. Louis se cacha derrière un talus en bas de la prairie, non loin de la ferme, pour surveiller leur arrivée et attendre leur départ.

Le 26 avril 1944 fut marqué par la seconde venue des allemands en bas du village. A 4 h 30 du matin (6 h 30 de nos jours), la ferme Oliviero fut réveillée en sursaut par les bruits de bottes caractéristiques, et des cris en allemand. Soldats et miliciens entrèrent par la porte et les fenêtres pour perquisitionner et arrêter tout le monde. S'en suivra pour plusieurs d'entre eux, dont la famille Oliviero, un internement d'un mois au fort de Penthièvre. Seul s'échappa du camion, le jour même, Jean le Bris \*, qui était le plus impliqué dans la Résistance. Arrivé à Locmalo, situé à l'avant du camion entre deux soldats, il les bouscula, sauta du camion et courut à travers le cimetière qui était à l'époque autour de l'église, puis se cacha sous le pont situé sur la route de Pontivy, près du village de Cozlen en Locmalo. Sa course folle à travers champs s'effectua pieds nus (imaginez de nos jours courir pieds nus dans les champs) avec le bruit des balles fauchant les branches autour de lui. Il ne fut pas blessé, sauf aux pieds, et continua les actes de harcèlement avec ses compagnons FTP. Ce jour-là mon grand-père, paysan en haut du village, entendit le vacarme et s'en alla prévenir Joseph Le Guévello, qui coupait le trèfle à la faux, de quitter la ferme car, si les allemands montaient en haut du village, il serait certainement arrêté. C'est ce qu'il fit en se dirigeant vers le moulin de la Sarre. En chemin, il aperçut un camion ennemi stationné en retrait du village. Sa connaissance des lieux et la densité de talus et d'arbres lui permirent de passer inaperçu.

Le 14 juin Joseph Le Guévello, résistant FTP lui aussi, arriva à la ferme de mon grand-père avec un groupe de parachutistes Français en demandant s'ils pouvaient rester quelques jours dans les bâtiments (leur but était d'organiser la Résistance locale). Pour lui, cette ferme du village, qu'il connaissait bien, était un endroit sûr pouvant héberger ce type de groupe d'action. Il faut avouer qu'à cette époque, le village était difficile d'accès. Mon grand-père accepta non sans risque, vus les événements précédents, d'autant plus que les autres fermes du village hébergeaient régulièrement en cette période de juin et juillet 1944, des compagnies de maquisards FTP ou FFI. Ce groupe de parachutistes commandé par le Lieutenant Deplante, avait pour objectif de reconnaître des zones de largage et de prendre contact avec la Résistance locale afin de préparer l'arrivée des éléments du 2<sup>ème</sup> RCP, qui étaient chargés de fixer sur place, le plus longtemps possible les 150 000 allemands stationnés en Bretagne. Empêchant ou retardant ainsi l'arrivée de renforts dans les jours qui suivraient le débarquement en Normandie.

C'était le 13 juin que le commandant Bourgoïn l'avait envoyé créer une zone intermédiaire au nord-ouest du Morbihan, et le village de Coët Rivalain était une base de cette vaste organisation.

Un opérateur radio déploya des fils d'antenne entre les bâtiments pour émettre et recevoir des messages en grandes ondes d'Angleterre. Les allées et venues inhabituelles de ces militaires, de par leur uniforme, inquiétaient. Les résistants savaient qu'il y avait un poste radio à Coët Rivalain. Avant le départ du Lieutenant Deplante, certains parachutistes furent désignés pour rester au village afin de maintenir un encadrement des maquisards. Mais l'un d'eux, malade d'une angine sévère, toujours hébergé dans la ferme de mon grand-père, ne guérissait pas. Il fut transporté dans une charrette à Tromelin, en lisière du bois de Ménoray en Locmalo, dans la maison Roperch, où il fut soigné. Il reprit le combat quelque temps plus tard.

Un autre jour, un parachutiste demanda à mon père Abel d'aller déposer un message papier aux résistants planqués dans une carrière au-dessus du village de Tromelin. Sans hésiter, il prit la direction de ce village, puis monta dans le bois. Arrivé au niveau du lieu de rencontre, il aperçut et croisa des cavaliers allemands, revenant du château de Ménoray. A ce moment-là il se figea car, à un mètre à sa gauche, se trouvaient les cavaliers, et en contre-bas, dans la carrière, étaient dissimulés les maquisards, prêts à ouvrir le feu au moindre mouvement. Il m'avoua que sa vie n'avait tenu qu'à quelques secondes, car il était prêt à descendre pour donner de main à main le message en question.

Certains parachutistes intrépides, car ne disposant plus de hiérarchie, avaient décidé de récupérer la voiture de Louis Fourdan, une traction stationnée sous un pommier du verger, afin de mener des actions de guérilla dans les villes voisines. Ce jour-là, Louis, chez le coiffeur, fut averti par sa nièce Simone, qui utilisa son vélo de Coët Rivalain à Cléguérec, en bravant le barrage allemand qui avait disposé des frises au sol au village du Cosquer. Evidemment au retour de Cléguérec, ils changèrent d'itinéraire et passèrent par Gazec-Mein. Arrivés à Coët Rivalain, une altercation eut lieu entre un parachutiste et Louis, chacun disposant d'une arme, se menaçant mutuellement. Mais Louis finit par céder devant le désarroi de sa mère qui en pleurant disait « remant zo waït de fol » (« ceux-ci sont devenus fous »). Les parachutistes, aidés de maquisards s'emparèrent de la traction roulant coffre ouvert avec deux personnes armées de mitraillettes en traversant les bourgs et la campagne avoisinants.

Durant toute cette période du 6 juin au 4 août 1944, les paysans se devaient de nourrir l'ensemble des personnes présentes dans le village, avec par exemple l'abattage d'un taureau pour la famille Le Morzadec, la fabrication du pain pour la famille Fourdan, les barriques de cidre pour d'autres, etc ...



Le 7 juillet une autre péripétie survint : l'arrivée surprise des allemands chez mon grand-père, qui tenait la première ferme du village en venant de Kertanguy. Toutes les fermes du village subirent la perquisition. Ce fait est surprenant car les maquisards commandés par le capitaine Alexandre ayant participé à la bataille de Kergoët en Langoëlan le 1<sup>er</sup> juillet, décidèrent de se regrouper à Coët Rivalain et de quitter le village le jeudi 6 juillet dans la nuit. . Etrange coïncidence, ce matin du vendredi 7 juillet, les allemands se présentèrent au village. Alors que mon père effectuait sa toilette, le gradé commandant le groupe, s'exprima dans un français

parfait, sans accent, pour exiger « **que toutes les têtes sortent de la maison** » il réclama les pièces d'identité mais, comme elles n'existaient pas, seul le livret de famille permit de justifier l'âge de mon père (15 ans) prouvant qu'il ne pouvait pas faire partie de la résistance, puisque le STO n'était pas non plus pour lui. Les soldats fouillèrent partout sans ménagement, à la

recherche de la moindre trace prouvant une éventuelle implication dans la résistance à l'occupant. Mon grand-père avait pris soin de cacher les bons que les résistants FTP donnaient en échange des repas qu'ils recevaient, dans un trou de mur de l'étable, de crainte qu'ils ne soient retrouvés dans les papiers de la maison. Chez la famille Fourdan même chambardement, les nazis perçaient les matelas avec leurs baïonnettes, ouvraient les placards, et heureusement ne trouvèrent pas les parachutes cachés dans le bas d'un buffet, sinon cette famille courait des représailles insoupçonnées.

Le 8 juillet la compagnie Alexandre arrêta le nommé François Le Beller, milicien, qui avoua avoir dénoncé aux allemands plusieurs maquisards. Il dut creuser seul sa tombe, mais s'arrêta rapidement par peur, on peut l'imaginer ; il sera exécuté par pendaison le jour même. Les époux Baucher du Rose sont également arrêtés et interrogés, mais n'avouent pas malgré des preuves flagrantes et sont relâchés le jour même ; son frère qui assistait à l'interrogatoire, fut prié de les ramener chez lui par crainte de représailles. Ils refusèrent et furent tués par huit compatriotes quelques jours plus tard. Ponctuellement les interrogatoires s'effectuaient sous la menace et les délateurs savaient le risque qu'ils encourraient.

Le 29 juillet 1944 le groupe FTP de la compagnie Alexandre informa qu'un parachutage aurait lieu vers deux heures du matin dans un champ surplombant La Sarre, et que toutes les charrettes étaient demandées pour évacuer les containers vers le petit bois de châtaigniers face au village de Pluderien. Tous les habitants du village étaient présents à ce parachutage, y compris les enfants, et mon père se rappelle bien du sapin sous lequel il s'était abrité en attendant le moment de récupérer et de charger la cargaison. Trois avions étaient sensés larguer leur cargaison, mais seuls deux le réalisèrent. Certains containers, au moment de l'impact au sol éclataient, et libéraient soit des armes, soit des chaussures. Les enfants récupéraient l'un ou l'autre des éléments égarés pour les remettre aux maquisards. Visiblement la possibilité de garder pour soi était possible dans la nuit. Déjà, le jour pointait et l'ensemble du parachutage, y compris les parachutes pris dans les arbres, étaient enlevés de la zone. Un parachute fut retrouvé dans un champ au moment de la moisson après le départ des allemands vers la poche de Lorient. Ces opérations généraient un bruit important dans les campagnes. D'abord le passage des avions, la descente des parachutes, le chargement des containers métalliques, les déplacements en charrettes (avec leurs roues en fer). Ce n'est pas sans inquiétude que les jours suivants, l'ensemble des habitants du village craignait une nouvelle descente des allemands. Lors de ces opérations, un résistant nommé Maurice Morvan fut tué soi disant accidentellement et fut enterré tout près du chemin de randonnée actuel. Jusqu'à récemment, on pouvait encore apercevoir le lieu de la première tombe de ce soldat de l'ombre. Elle était située en face du chemin de randonnée descendant du bois surplombant La Sarre.

Dans les années 1970, j'étais intrigué par les matériaux que notre voisin utilisait pour réaliser la structure de sa « la longue chaudière », c'est-à-dire la cabane où était installée la chaudière permettant de cuire la nourriture des cochons. Il s'agissait en fait de carcasses en métal des containers du parachutage du 29 juillet 1944. elles servaient de toiture à cette cabane.

Dans bien des villages de notre commune comme Kerhalvé, Kerrach, Trescoët, Kerlann, des événements tragiques se sont produits. ? Mais dans les communes avoisinantes bon nombre de stèles et de monuments, notamment à Kergoët en Langoëlan, nous rappellent ces heures sombres de la collaboration, avec l'emprisonnement, la torture, les fusillades sommaires, la privation de nourriture et des libertés.

\* nota : Jean Le Bris, après son évasion, fut accidentellement blessé par un autre résistant lors d'un nettoyage d'arme. Envoyé à l'Hôpital de Pontivy, il était recherché par la police allemande qui souhaitait le récupérer pour le fusiller. L'officier allemand, médecin, précisa que ce n'était pas nécessaire puisqu'il allait mourir rapidement étant donnée la blessure. Heureusement il survécut. La rue principale de Locmalo porte son nom.

Dominique Le Morzadec.

## La solution Présence Verte

**Appel**  
À n'importe quel moment du jour et de la nuit, l'abonné peut lancer un appel à la centrale d'écoute, simplement en pressant sur son déclencheur Présence Verte.

**Dialogue**  
L'abonné est mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.

**Intervention et secours**  
Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné sont immédiatement averties. Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant.

Bien vivre chez soi en toute tranquillité

**mardi 4 novembre**  
**de 14h à 15h30**  
**Palais des Congrès**  
**Place des Ducs de Rohan**  
**Pontivy**

**36 46**  
Prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs

Vivre avec le diabète  
Découvrez le service SOPHIA

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015,**  
**la poste de Séglien sera**  
**ouverte du mardi au**  
**vendredi de 09h à 12h**

**Eclairage Véhicule : Diagnostic**  
**gratuit les 12 et 13 Novembre**  
**2014 à Pontivy sur la plaine**



## MA RUCHE : JE LA DECLARE !

**NE LAISSEZ PAS PASSER NOVEMBRE 2014 SANS DECLARATION.**

La localisation des ruches est indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1<sup>ère</sup> ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

### Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

- de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (Cela dès la deuxième déclaration...)
- ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*02 (disponible sur le site internet [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995\\_02](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995_02) ou sur demande à votre GDS départemental.)

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".

### La déclaration annuelle des ruchers : Un geste citoyen et responsable

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

*Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre doit devenir une habitude. Bien réussie en 2013, elle devra encore progresser en 2014.*

**Le gouvernement a décidé d'aider tous les apiculteurs possédant une ruche ou plus en créant un poste de technicien apicole sur la Bretagne.**

**Actuellement la Bretagne possède 47 000 ruches. Pour disposer de ce poste il faudrait 50 000 ruches.**

**Le GDSA ( Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan) demande aux "non inscrits" de le faire en déclarant leurs ruches. Il faut le faire avant la fin de l'année 2014.**

**Ce technicien nous aidera pour la lutte contre le varroa, le frelon asiatique etc.... par le suivi d'un plan régional.**

**La cotisation annuelle est de 14€+0,40€ par ruche. j'y suis adhérent depuis ma 1<sup>re</sup> ruche et le groupement m'a bien aidé.**

**Voici les coordonnées: GDSA Mr Michel Noé Manéo 56440 Languidic qui est le président/ siège social GDSA Morbihan CS92110 56019 VANNES CEDEX.«**

**Dominique le Morzadec**

# AGENDA 2014 - 2015

<b>OCTOBRE</b>	
<b>18</b>	Repas organisé par l'Amicale Laïque (bœuf bourguignon) et bal disco
<b>NOVEMBRE</b>	
<b>5</b>	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
<b>8</b>	Repas organisé par l' E.S. Séglien (omelette-frites) et bal disco
<b>11</b>	Commémoration de l'armistice de 1918 à 11h au monument aux morts
<b>19</b>	Repas du Club des Loisirs
<b>23</b>	Repas « solidarité internationale » salle polyvalente de Silfiac
<b>DECEMBRE</b>	
<b>2</b>	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
<b>6</b>	Rendez-vous littéraire à la médiathèque
<b>12</b>	Arbre de Noël de l'école à 19h - salle polyvalente
<b>JANVIER</b>	
<b>7</b>	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
<b>10</b>	Vœux de la municipalité à 11h – salle polyvalente
<b>21</b>	Repas du Club des Loisirs
<b>FEVRIER</b>	
<b>4</b>	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
<i>Date à confirmer</i>	Rencontre de danse interclubs
<b>MARS</b>	
<b>4</b>	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
<b>14</b>	Repas de la Diane Ségliennaise ( jarret – frites) et soirée dansante
<b>15</b>	Fest Dei organisé par le Club des loisirs

## Infos pratiques

### Mairie :

1, rue Yves Le Calvé  
56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : [mairie.seglien@wanadoo.fr](mailto:mairie.seglien@wanadoo.fr)

Site web : [www.seglien.fr](http://www.seglien.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-18h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / 13h30-17h

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

**Permanence du Maire le samedi de 9h à 12h.**

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un évènement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

### Numéros d'urgence :

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie : 17**

**Samu : 15**

**Urgence mobile : 112**

**Pharmacie de garde :  
32.37**

**Enfance maltraitée : 119**

**S.O.S Femmes battues :  
39.19**

**Centre anti-poison :  
02.99.59.22.22**

**Drogue info-service :  
0800 23.13.13**

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

# Rétrospective

La classe 4 – année 2004



La classe 4 – année 1984

